

Important: Avant toute installation lire attentivement ce manuel. Cette notice fait partie intégrante de votre produit. Conservez-la soigneusement en vue de toute consultation ultérieure.

Veillez lire attentivement les avertissements et les caractéristiques du produits avant toute utilisation.

Cette caméra factice sert à dissuader toutes intrusions en simulant une surveillance par vidéo dans des zones dissimulées ou critiques. Elle est destinée à un usage intérieur ou en extérieur si elle est protégée. Elle est équipée d'un voyant rouge pour une simulation optimale.

Mise en place des piles :

1. Faire coulisser la visière vers l'arrière de la caméra.
2. Ouvrir le compartiment des piles et insérer les piles rechargeables fournies. (Vous pouvez également utiliser des piles 2xAA 1,5V après avoir impérativement déconnecté le panneau solaire du boîtier de piles. Ceci est indispensable pour éviter tout risque d'explosion).
3. Refermer le couvercle et repositionner la visière de protection sur la caméra.

Installation:

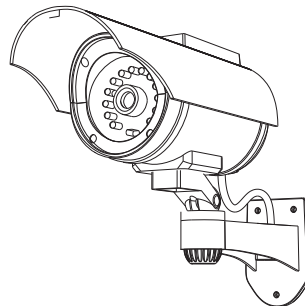
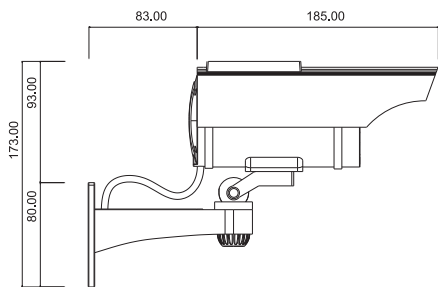
Cette caméra factice est étanche. Elle peut être installée à l'intérieur et à l'extérieur. Avant de la fixer, assurez vous qu'elle est bien visible et idéalement orientée au sud.

Signal Lumineux LED:

Lorsque les piles sont installées, placez la caméra directement au soleil afin de recharger les batteries. Equipée d'un capteur lumineux, les LED ne seront visibles uniquement à partir de la tombée de la nuit.

Aucun branchement électrique n'est nécessaire. Les LED sont rechargées grâce au panneau solaire situé sur la visière, vous permettant de faire des économies.

Un témoin lumineux rouge fonctionne en permanence imitant le fonctionnement d'une véritable caméra de surveillance.



Contenu du Kit :

1. 1 caméra factice solaire
2. 2 piles rechargeables type AA
2. Vis et chevilles de fixation
3. 1 notice

ATTENTION : Avant toute utilisation, veillez à débrancher le panneau solaire du boîtier des piles si vous utilisez des piles 2xAA 1,5V non rechargeables. Dans le cas contraire, il y a un risque fort d'explosion.

Notes relatives à l'élimination des DEEE



Les appareils électriques et électroniques usagés ne peuvent plus être jetés avec les ordures ménagères conformément à la réglementation européenne. Le symbole de la poubelle barrée indique la nécessité d'une collecte séparée. Contribuez à la protection de l'environnement et assurez-vous de mettre cet appareil dans des systèmes de collecte dédiés lorsque vous cessez de l'utiliser.

Remarque : Mise au rebut de piles et de batteries



Les piles et les piles rechargeables ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Chaque consommateur est légalement tenu de rapporter toutes les piles et batteries usagées, qu'elles contiennent ou non des substances nocives, à auprès d'un point de collecte, afin qu'elles puissent être éliminées dans le respect de l'environnement. Veuillez rapporter les piles et les batteries uniquement lorsque celles-ci sont déchargées!

Importateur :
Everflourish Europe GmbH
Robert-Koch-Str. 4
66299 Friedrichsthal, Allemagne
Notice disponible sur
www.everflourish-france.com

